CONSTRUCTION ASSUR

123 Avenue de la confiance
34000 Montpellier

Monsieur Stéphane Gagné
Directeur de Chantier
Ets Kikonstruivert
456 Rue des Bâtisseurs
34000 Montpellier

Le 4 septembre 2023

Objet : Gestion des Risques dans le Réemploi de Matériaux

Cher Monsieur Gagné,

Je tiens à vous exprimer notre reconnaissance pour la confiance que vous accordez à ConstructionAssur en tant qu'assureur de la construction. La sécurité de votre chantier est une priorité partagée, et il est de notre devoir de vous informer en détail sur la gestion des risques liés au réemploi de matériaux, une pratique de plus en plus courante dans le secteur de la construction.
Le réemploi des matériaux de construction existants est une démarche à la fois économique et respectueuse de l'environnement. Cependant, elle s'accompagne de risques potentiels que nous sommes déterminés à anticiper et à gérer pour garantir le succès de vos projets de construction.

Notre approche de la gestion des risques dans le réemploi de matériaux est rigoureuse et s'appuie sur une évaluation minutieuse des projets. Nous prenons en considération divers facteurs qui influencent les risques liés au réemploi, notamment :

- La présence d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'organisation du projet.
- Le rôle de la maîtrise d'œuvre dans la prescription du réemploi.
- Le rôle de chaque entreprise impliquée et l'implication de leur assurance.
- La nature des produits réemployés, en mettant l'accent sur la sécurité et l'impact potentiel sur la construction.
- Le contexte d'utilisation, en tenant compte des réglementations ERP, le code du travail ou encore les Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

Pour garantir une gestion efficace des risques dans le réemploi de matériaux, nous suivons les étapes suivantes :

- Évaluation minutieuse de chaque projet : Nous analysons en détail les spécificités de chaque projet, en tenant compte de tous les facteurs pertinents, y compris ceux mentionnés ci-dessus.
- Prise de décisions en matière d'assurance : Sur la base de cette évaluation, nous prenons des décisions éclairées concernant la couverture d'assurance nécessaire pour chaque projet.
- Conformité aux normes et exigences contextuelles du chantier : Nous nous assurons que tous les projets de réemploi respectent les normes et exigences contextuelles, minimisant ainsi les risques potentiels.

Nous sommes engagés à travailler en étroite collaboration avec vous, nos clients, pour que chaque projet de réemploi se déroule en toute sécurité et conformément aux réglementations en vigueur. La gestion des risques dans le réemploi de matériaux est une priorité pour nous, et nous mettons tout en œuvre pour vous offrir une couverture d'assurance adaptée à vos besoins spécifiques.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, préoccupation ou clarification supplémentaire concernant notre approche de gestion des risques dans le réemploi de matériaux. Nous sommes à votre disposition pour discuter de votre projet actuel et de tout futur projet que vous envisagez.

Nous vous remercions de votre confiance envers notre compagnie d'assurance et de votre engagement envers des pratiques de construction durables.

Cordialement,

Benjamin Rigouroux

Directeur du département assurance

et innovation de la construction

06 12 34 56 78